



Annulation de mon preavie avec accuser de reseption

Par **patrice**, le **19/09/2012** à **17:30**

Bonjour,
je voudrai savoir si on pouvez annuler un preavie de location d'appt je devais quitter mon appt et j'ai envoyer mon preavie et la je ne peu plu demenager es que il y a un recourt
merci

Par **Lag0**, le **19/09/2012** à **19:22**

Bonjour,
On ne peut pas revenir légalement sur un congé donné. Il n'y a donc qu'un accord amiable avec le bailleur qui peut vous permettre de rester dans le logement. Mais si celui-ci refuse, vous ne pouvez pas lui imposer le contraire.